

QUI SOMMES-NOUS ?

Association loi 1901, rattachée à la Fédération COUPLES & FAMILLES.

La fédération, créée en 1966, est reconnue d'utilité publique et regroupe une trentaine d'associations apolitiques et aconfessionnelles.

L'Association Couples & Familles des Bouches du Rhône a été créée en avril 1975, est agréée par la DDASS comme centre de d'information et de consultations.

Elle est agréée par Jeunesse et Sports.

Les Conseillers conjugaux et Familiaux, les psychologues, reçoivent en consultation, sur rendez vous, du lundi au vendredi de 9h à 20h. Les consultations sont payantes en fonction des revenus familiaux.

Aix en Provence : 1 rue Emile Tavan
Marseille : 12 rue Dragon (06) ou à la Maison des Associations La Canebière (01)

De plus, nous animons, à la demande, des groupes de jeunes ou d'adultes sous forme d'ateliers de parole et d'échange.

L'association a l'agrément du Rectorat d'Aix-Marseille pour organiser des animations au sein des établissements scolaires pendant et hors temps scolaire.

Les conseillers conjugaux et familiaux, les psychologues sont expérimentés, tenus au secret professionnel, et ont, en complément de leur formation de base, une obligation de formation continue et de supervisions régulières.

couples & familles

04 42 27 55 61 - 06 84 32 20 17

CONTACT

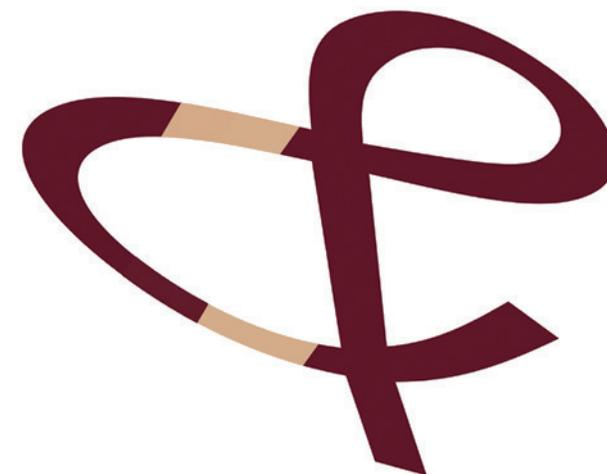
COUPLES & FAMILLES
Association des Bouches du Rhône
1, rue Emile Tavan
13100 Aix-en-Provence

contact@couplesetfamilles13.fr

04 42 27 55 61 / 06 84 32 20 17

Site internet
www.couplesetfamilles13.fr

Consultations : sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 19h



SOS VIOLENCE

Aix en Provence : 1, rue Emile Tavan 13100

Marseille : 12, rue Dragon 13006

SOS VIOLENCE

Les conseillers conjugaux et familiaux, les psychologues sont expérimentés, tenus au secret professionnel, et ont, en complément de leur formation de base, une obligation de formation continue et de supervisions régulières.

COUPLES & FAMILLES

1, rue Emile Tavan - 13100 Aix-en-Provence

04 42 27 55 61 / 06 84 32 20 17 - contact@couplesetfamilles13.fr - www.couplesetfamilles13.fr

QUI SOMMES NOUS ?

SOS VIOLENCE est une émanation de l'Association COUPLES & FAMILLES : Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, à subvention publique.

Lieux d'intervention :

1 rue E. Tavan 13100 Aix en Provence
12 rue Dragon 13006 Marseille.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

SOS VIOLENCE se propose d'accueillir, d'écouter, d'accompagner et de soigner toutes personnes en difficulté, voire en souffrance, autour d'une situation de violence. Si les femmes trouvent plus facilement un dispositif pour les aider, Couples & Familles accueille surtout la problématique de violence des hommes.

En effet, que ce soit le conflit relationnel au sein de leur couple et/ou les répercussions sur leur famille, ils sont confrontés à des impasses qui nécessitent une approche spécialisée et adaptée.

Car nous considérons que les comportements incontrôlables des hommes ne nous semblent ni le fait du hasard, ni une fatalité qui doivent se terminer de façon tragique.

D'un côté les causes de cette problématique ramènent certainement à plusieurs faisceaux de circonstances, de vécus, de problèmes de communication, d'antécédents familiaux, et de l'autre, il manque probablement des moyens pour permettre aux hommes d'expérimenter et d'installer une harmonie affective et relationnelle de vie.

Si les victimes avérées de ces actes ont trouvé une certaine reconnaissance dans notre société ainsi que des stratégies d'aide diverses, de même, pourquoi ceux dont la responsabilité semble patente ne peuvent-ils pas également bénéficier d'une aide qui leur permettent de réagir différemment dans ces situations conflictuelles ?

Ainsi, c'est parce que nous pensons qu'il est possible de changer cette répétition que Couples & Familles a créé ce dispositif « SOS VIOLENCE ».

MODES D'INTERVENTIONS

Par la présence de tiers neutres et bienveillants nous proposons :

- Accueil individuel sur rv.
- Consultations de couples et de familles
- Proposition de suivis des hommes sous injonctions de justice.

AVEC QUI ?

Vous êtes reçus par un psychologue ou un conseiller conjugal de Couples & Familles.

COMMENT ?

Au moyen d'entretiens payants, en fonction des revenus, d'une durée de 45 minutes.